

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAHEIASHA »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN - KOUMASSI,  
QUARTIER AHOUSSABOUGOU NON LOIN DE LA  
PHARMACIE DU BOULEVARD DU GABON, Lot 143, Ilot 14  
BS 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 14/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAHEIASHA »

Objet :

- COUTURE
- EVENEMENTIEL
- VENTE DE VETEMENTS ET ARTICLE DE MODE
- DECORATION
- FORMATIONS
- DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN - KOUMASSI,  
QUARTIER AHOUSSABOUGOU NON LOIN DE LA  
PHARMACIE DU BOULEVARD DU GABON, Lot 143, Ilot 14  
BS 20

Dirigeant(s) Mme DEUH EPSE TETE BALLY ADRIENNE  
OLGA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12962 du 30/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°84609/GTCA/RC/2023 du 30/11/2023

